

Séquence L'Ingénu de Voltaire, (1767)

Lecture analytique n°4/ Voltaire, *L'ingénu*, chapitre seize, 1767

Introduction :

- l'auteur : voir lecture analytique 1

- *L'Ingénu* : voir lecture analytique 1

- l'extrait : Melle de Saint-Yves a échappé à sa famille et au mariage qu'on voulait lui imposer pour partir à Paris afin de sauver l'Ingénu qu'elle aime et qui est emprisonné à la Bastille, en compagnie de Gordon le janséniste. Alors que M. de Saint-Pouange lui a proposé un marché odieux, Melle de Saint-Yves s'adresse au père jésuite Tout-à-tous, espérant qu'il saura la conseiller. Ce chapitre relate l'entretien de la jeune fille avec le jésuite; c'est l'occasion, pour Voltaire, de dénoncer par le portrait du père Tout-à-Tous l'hypocrisie des jésuites

Comment Voltaire met-il en évidence l'amoralité du père Tout-à-tous et le désespoir de Melle de Saint-Yves ?

I - Une argumentation hypocrite

1. mise en cause de celui qui a fait une telle proposition à la Belle St Yves

Dans un premier temps (avant qu'il ne connaisse l'identité de l' « homme puissant et voluptueux », le père Tout-à-tous l'accuse violemment : « abominable pêcheur », « vilain homme », « quelque janséniste »

☞ On peut constater qu'il réduit son accusation à une opposition de secte religieuse : jésuite contre janséniste : celui qui agit mal ne peut qu'être janséniste aux yeux du jésuite. C'est évidemment une accusation arbitraire.

2. revirement du père Tout-à-tous :

Argument qui se fonde sur la respectabilité supposée de M. de Saint-Pouange. Son indignité est montrée comme impossible parce qu'il a une bonne réputation :

• l'indignation du père s'exprime par les exclamations

• On observe l'ordre des arguments :

Le lien familial : « cousin du plus grand ministre »

☞ le lien avec le pouvoir Puis référence à sa « moralité » : « homme de bien », « protecteur de la bonne cause »

☞ on peut penser que « la bonne cause » est celle des jésuites » Enfin « bon chrétien »

☞ jugement pour le moins inattendu quand on connaît la proposition qu'il vient de faire à Melle de Saint-Yves

☞ 1er élément de discrédit du discours car c'est un jugement de valeur sur des critères subjectifs et partisans : M. de Saint Pouange est un catholique influent, il est proche du pouvoir) A partir de là, commence le raisonnement du jésuite, réparti en quatre points.

3. Un raisonnement en quatre points

a. « premièrement » Le père Tout-à-tous commence par un argument de moralité qui est en même temps une concession aux vœux de Mlle de Saint-Yves. Il se place adroitement de son côté « rien n'est plus honnête » tout en tenant un discours moralisateur.

• Joue sur l'opposition amant/mari et mondain : ne dites jamais ce mot mon amant; il y a quelque chose de mondain qui pourrait offenser Dieu. Dites mon mari; car, bien qu'il ne le soit pas encore, vous le regardez comme tel; et rien n'est plus honnête

• On sent en fait venir la supercherie : au nom de la moralité et du respect de Dieu, Mlle de Saint Yves doit se préparer à accomplir un acte méprisable. C'est un sacrifice d'épouse, pas un geste d'amour d'une amante

b. « deuxièmement » De manière très adroite, le père Tout-à-tous transforme l'amant en mari puis rappelle qu'il n'est pas encore tout à fait le mari => techniquement ce n'est pas encore un adultère. C'est un argument qui se feint de se fonder sur la loi mais qui la détourne la loi : l'adultère n'est un délit que dans le cas où il y a mariage

• On note l'usage du connecteur de la concession « bien que » qui permet la construction du syllogisme : ce n'est pas encore un époux – or on ne trompe qu'un véritable époux – donc ce n'est pas un adultère

• On note le conditionnel « commettriez » qui laisse croire à la St Yves qu'elle choisit

c. « troisièmement »

• Argument tiré de la casuistique jésuite : s'il n'y a pas volonté de faire le mal, il n'y a pas de péché. (cf. Pascal *Les Provinciales*)

• Application de la casuistique : si l'intention est pure, le moyen est absout : « Troisièmement, les actions ne sont pas d'une malice de culpabilité quand l'intention est pure, et rien n'est plus pur que de délivrer votre mari. »

• Le principe est exposé comme une vérité générale (présent) mais à la fin de la phrase Mlle de Saint-Yves se trouve directement impliquée (« votre » personnalise l'argument.)

d. « quatrièmement » Apport d'un argument d'autorité : Saint Augustin.

☐ si saint Augustin a donné un tel conseil, melle de Saint-Yves peut bien être infidèle à l'Ingénu Mais on s'aperçoit que Voltaire joue ironiquement des parallèles possibles : Saint Pouange peut être assimilé au « richard » et St Augustin à Tous-à-tous.

• On note des termes excessifs « sainte Antiquité » 1.34 ; « l'an 340 de notre salut » 1.37

• On remarque aussi une certaine maladresse : terme péjoratif « richard » 1.41 (celui auquel on compare St Pouange) et la qualification de l'acte qui va dans le sens des craintes de la St Yves « le péché immonde » 1.43

• Chute malheureuse de l'histoire ruine l'argumentation du jésuite (« le vieux richard la trompa g) la conclusion du jésuite Autre argument « soyez sûre... » : pas de contestation possible « quand un jésuite vous cite saint Augustin, il faut que ce saint ait pleinement raison »

• Cette conclusion est immorale « vous êtes sage (...) vous serez utile à votre mari »

☐ en le trompant • Enfin, dans les dernières lignes, le jésuite se défile « c'est tout ce que je puis vous dire » : il ne prend pas vraiment position et laisse Melle de Saint-Yves décider elle-même

• ironie de Voltaire dans le fait de présenter l'adultère comme quelque chose à « la plus grande gloire » de Dieu

☐ Ainsi, ce chapitre montre comment sous l'apparence d'une argumentation solide, le jésuite conseille à la jeune femme une action condamnable selon la morale, ce qui ne peut que la troubler.

II - le désarroi de Melle de Saint-Yves

- Le style de la narration passe du registre du conte à celui du roman sensible, du pathétique : Melle de Saint-Yves devient une héroïne pathétique, voire tragique .

1. le trouble

- Dès les premières lignes Melle de Saint-yves est désignée par des termes qui soulignent son désarroi : « la belle et désolée », « la pauvre fille » et à la fin de chapitre « éperdue ». C'est une héroïne que le lecteur prend en pitié. - d'autre part, ses paroles trahissent son trouble : « je suis perdue » dit-elle ; elle évoque « une répugnance horrible », « une telle infidélité » comme elle met l'accent sur le sort de son amant emprisonné « enseveli tout vivant », « une captivité affreuse »

2. le dilemme

- enfin, elle vit un terrible dilemme qu'elle exprime deux fois : je n'ai que le choix du malheur et de la honte: il faut que mon amant reste enseveli tout vivant, ou que je me rende indigne de vivre. Je ne puis le laisser périr, et je ne puis le sauver."/ « Elle était tentée de se délivrer, par la mort, de l'horreur de laisser dans une captivité affreuse l'amant qu'elle adorait, et de la honte de le délivrer au prix de ce qu'elle avait de plus cher, et qui ne devait appartenir qu'à cet amant infortuné. »

☐ on peut noter le parallélisme des deux constructions : « Je ne puis le laisser périr »/ « je ne puis le sauver » ; « de l'horreur de laisser (...) »// « de la honte de le délivrer (...) » : parallélisme qui souligne l'impasse dans laquelle se trouve la jeune femme

☐ la mort lui apparaît comme une solution possible : « s'il ne s'agissait que de sa propre vie, elle la sacrifierait plutôt que de succomber. » Les mots qu'elle emploie sont forts : le « malheur »/ la « honte » ; le lexique de la mort : « périr », « par la mort »...

- C'est donc un personnage qui a une dimension tragique : elle est écrasée par une sorte de fatalité, elle est la victime innocente d'une société hypocrite et corrompue.

Conclusion

- Ce chapitre montre donc l'opposition entre l'hypocrisie de Tout-à-tous et la pureté de Melle de Saint-Yves. Autant le premier est immoral et joue de son autorité de confesseur pour des buts condamnables, autant Melle de Saint-Yves est sincère et touchante

. - *L'Ingénu* n'est donc pas qu'un conte philosophique, il contient aussi des éléments qui l'apparente au roman sensible, fort apprécié à l'époque et dont la destinée de Melle de Saint-yves est un bon exemple : désespérée par l'acte qu'elle a dû commettre, elle se laissera mourir.